

Piratage du PSN : le patron de Sony s'explique

« Je sais que c'est frustrant pour vous tous. » Frustrant et néanmoins inquiétant. C'est pour calmer les esprits que **Howard Stringer**, le patron de Sony, s'est fendu d'une lettre postée le 6 mai sur le [blog](#) de Sony Playstation, suite à l'attaque dont ont fait l'objet les réseaux Playstation Network (PSN), Qriocity et Sony Online Entertainment qui ont affecté quelques 100 millions de comptes en ligne. « Nous sommes entièrement dédiés à restaurer un service complet et sécurisé le plus tôt possible et vous récompenserons pour votre patience », ajoute-t-il sans être en mesure de préciser une date de réouverture des services autre que « **au cours des jours prochains** ».

En compensation, les abonnés au service PSN recevront **un mois d'abonnement gratuit** en plus d'une extension d'accès équivalente à la période de fermeture du réseau pour les services Playstation Plus et Music Unlimited. C'est bien le moins alors que le service est fermé depuis le 26 avril.

Howard Stringer s'est également voulu rassurant concernant les vols de données en précisant que « à ce jour, **il n'y a aucune preuve que des cartes de crédit ou des informations personnelles aient été usurpées**, et nous continuons à surveiller la situation de près ». Pas sûr que ses propos rassurent pour autant. Dans une précédente communication, Sony alertait ses clients en les informant « qu'une personne non autorisée a eu accès aux informations que vous nous avez transmises: nom, adresse, pays, courriel, date de naissance, nom d'utilisateur et mot de passe ». Par ailleurs, des soupçons pèsent sur la possibilité que ces données [circulent aujourd'hui sur les forums underground](#).

Et le groupe nippon continuait, [encore récemment](#), à **accuser le groupe d'activistes Anonymous** alors que ceux-ci se sont fendus d'un communiqué affirmant, dès le 22 avril, qu'ils étaient étrangers à l'attaque du PSN. Bref, la lettre du numéro 1 de Sony ne fait qu'ajouter à la confusion d'une communication désastreuse de cette affaire. C'est tout juste si l'intention de **provisionner 1 million de dollars par client** dans le cadre d'une police d'assurance contre le vol d'identité rassure. Une initiative limitée au territoire des Etats-Unis alors que des annonces pour les autres régions du monde sont encore attendues.